

MOUVEMENT POP 2026

ACADEMIE : NANTES

POSTE

- Intitulé : Professeur documentaliste
- Code discipline : L0080
- Référence : 017-02-L0080

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0851145H

Nom établissement : Collège Marais Poitevin

Adresse postale : 48 rue de la Gare – 85490 BENET

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Situation : la commune de Benet (4 059 habitants en 2021) est située à 13 km de Niort et 23 km de Fontenay Le Comte (sous-Préfecture de Vendée).

Collège construit en 1965 en pleine phase de modernisation / rénovation énergétique et extension depuis janvier 2024 pour 4 (voir 5 ans) en site occupé.

Pendant toute la durée des travaux, le CDI ne peut accueillir que 15 élèves (actuellement dans le Foyer des élèves) et ne dispose pas de différents lieux de travail. A terme, ce sera un espace pédagogique attractif et chaleureux, respectant le cahier des charges de l'EN.

Effectifs en progression : 232 en 2023, 260 en 2024 et 282 en 2025.

Personnels enseignants : 21 (dont 6 en poste partagé et 6 contractuels)

Personnels non enseignants : 18 (7 ATTEE, 4 AESH, 3 AED, 1 CPE, 1 Secrétaire de direction, 1 Secrétaire Générale, Principale)

Parents d'élèves : forte implication dans les instances (liste complète), aux conseils de classe (1 à 2 parents par conseil), aux réunions de rentrée et/ou aux rencontres parents/professeurs (de 70 % à 95 % selon les niveaux).

Résultats au DNB : 97 % en 2023, 88 % en 2024 (cohorte de 51 élèves) et 93 % en 2025 (cohorte de 44 élèves).

LV2 et Options : 21,5 % LV2 Allemand, 18,5 % LCA Latin et 20,8 % Euro Anglais.

Taux d'orientation post 3^{ème} : 70 % en 2^{nde} GT – 23 % en 2^{nde} Pro – 7 % en 1^{ère} CAP / Environ 15 % des élèves poursuivent leur scolarité sur l'académie de Poitiers.

Équipe pédagogique investie : protocole pHARe efficient, PEAC riche et diversifié sur tous les niveaux, de nombreuses actions en matière de santé et citoyenneté, des ateliers sur la pause méridienne, en plus de l'association sportive, très active sur le collège.

Projet d'établissement 2023-2028

Axe 1 : Favoriser l'engagement et la réussite tout au long du parcours

- Accompagner l'élève dans la construction de son parcours scolaire (renforcer les liaisons inter-cycles au travers de projets communs et aider les élèves à être acteurs de leur orientation.
- Rendre l'élève acteur de sa scolarité : construire la citoyenneté de l'élève, apprendre aux élèves à travailler en équipe, rendre l'élève autonome et responsable

Axe 2 : Construire du commun, ouvert sur l'autre et le monde

- Construire la citoyenneté de chacun (EMC et EMI transversale à toutes les matières) : différencier « croire » et « savoir » ; débats régulés en classe, développement de l'argumentation au travers de lectures, visionnage d'extraits... ; prévention autour des écrans (Internet, réseaux, jeux vidéo...);

Axe 3 : Développer un vivre ensemble harmonieux et épanouissant

Axe 4 : Engagement du collège pour l'avenir

Missions :

Conformément au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, le professeur documentaliste, en lien avec l'ensemble des enseignants et des personnels d'éducation du collège, forme tous les élèves à l'information documentation et contribue à leur formation en matière d'éducation aux médias.

Au travers de la présentation de ces documents, les missions du professeur documentaliste – à la fois pédagogique et éducative - sont clairement identifiées.

Au collège Marais Poitevin, le choix a été fait de positionner 1 h d'EMI hebdomadaire en 6° et 5° en demi-classe et 1 h quinzaine en 3°. Ces temps d'EMI permettent de contribuer au développement de l'esprit critique face aux sources de connaissance et d'information.

Le professeur documentaliste accompagne également les élèves dans leur travail personnel et les aide dans leur accès à l'autonomie.

Dans le cadre du projet d'établissement, il prend également des initiatives pour ouvrir le collège sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, avec des partenaires locaux ou régionaux : Mairie (Festival Rêves de Court, représentations théâtrales et/ou auteurs et artistes en résidence), bibliothèque avec les Micro-Folies, associations culturelles, le réseau Canopé, l'EDAP (École Départementale des Arts et du Patrimoine)...

Enfin, le professeur documentaliste développe une politique de lecture en relation avec les autres professeurs, en s'appuyant notamment sur sa connaissance de la littérature générale et de jeunesse. Cet axe est d'autant plus facile lorsque le professeur documentaliste a été enseignant de lettres.

Compétences et/ou aptitudes attendues

Outre les compétences qu'il partage avec l'ensemble des professeurs, il doit maîtriser les compétences spécifiques liées au poste de professeur documentaliste :

- Maîtriser les connaissances et compétences propres à l'information-documentation et aux pratiques documentaires ;

- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement ;
- Assurer la responsabilité, l'organisation et la gestion du CDI ;
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

A ces compétences, s'ajoutent des aptitudes professionnelles attendues :

- Travailler en équipe avec les équipes pédagogiques et éducatives.
- Disposer des compétences didactiques et pédagogiques afin de permettre à tous les élèves, dont ceux à besoins éducatifs particuliers, d'accéder aux connaissances nécessaires dans différents domaines.
- Savoir analyser les demandes et proposer des réponses, des ressources, des accompagnements adaptés.
- Être capable de mobiliser les compétences internes et externes pour réaliser un projet.
- Faire preuve d'initiatives, être force de propositions auprès des équipes.

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature : dipe1@ac-nantes.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

Tania HERAUD – Principale

02 51 00 96 55

Tania.heraud@ac-nantes.fr